

Au Québec, la volaille c'est:

16 167
EMPLOIS
directs et indirects



IMPÔTS
ET TAXES **348 M\$**

1,718 MILLIARD \$ EN CONTRIBUTION AU PIB

817
éleveurs



4 442 418
DINDONS

174 085 556
POULETS

mission

Issus des syndicats d'éleveurs de volailles, les Éleveurs de volailles du Québec sont regroupés en une association professionnelle qui a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques et sociaux de ses membres. Ils peuvent agir sur les plans local, régional, provincial, national et international concernant les questions qui les préoccupent.

En plus de consulter leurs membres, les Éleveurs de volailles du Québec doivent favoriser et stimuler leur mobilisation et leur participation tout en les tenant informés sur les événements, les enjeux et les perspectives d'avenir du monde avicole.

Lieu de concertation, les Éleveurs de volailles du Québec doivent donner plus de force et de possibilités à la mise en marché collective des produits avicoles. Ils doivent donc mettre en place différents services pour le fonctionnement du plan conjoint ou pour les autres outils de mise en marché.

Les Éleveurs de volailles du Québec comptent, pour remplir leur mission, sur la participation de leurs membres, de leurs dirigeants, de leurs employés et des syndicats régionaux.



sommaire

Mission	C2
Conseil d'administration	2 et 3
Vision	3
Message du président et du directeur général	4 et 5
Rapport du comité des éleveurs de dindon	6 et 7
Contingentement	8 et 9
Affaires économiques et programmes	11 à 13
Salubrité à la ferme et soins aux animaux	14
Gestion de l'offre et négociations commerciales	15
Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles	16
Syndicats régionaux	17
Marketing et communications	18 à 21
Personnel des ÉVQ	22 et 23
Rapport du comité de vérification	24

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Les membres

Les Éleveurs de volailles du Québec regroupent les éleveurs de poulet et de dindon du Québec, détenteurs de quota de production. Chacun de ces éleveurs fait partie d'un syndicat régional. En tout, il existe cinq syndicats régionaux d'éleveurs de volailles au Québec.

Les dirigeants

Élus à tous les ans dans chacune de leur région respective, les présidents et les premiers vice-présidents des syndicats régionaux forment le conseil d'administration. Un membre du comité des éleveurs de dindon fait également partie du conseil d'administration. Entre eux, ils élisent un président, deux vice-présidents et deux membres qui formeront le comité exécutif. Le conseil d'administration décide des orientations à donner sur les politiques, la réglementation et les questions qui concernent les Éleveurs de volailles du Québec. De son côté, le comité exécutif voit aux affaires courantes et s'assure que les suites aux décisions du conseil d'administration sont données.

Les comités

Les élus participent à plusieurs comités qui contribuent au mandat des Éleveurs de volailles du Québec afin de répondre à des enjeux plus spécifiques qui concernent la production avicole.

MONTÉRÉGIE

Pierre-Luc LEBLANC
président

François CLOUTIER

RIVE-NORD

Lise ST-GEORGES
1^{re} vice-présidente

Julie DUFRESNE



vision

Par l'établissement de règlements, de conventions et de politiques favorisant le renforcement de la position concurrentielle du Québec, le développement de ses marchés, l'établissement de la relève, l'accès au quota et l'amélioration continue de la gérance, par l'exercice d'un leadership déterminant au niveau canadien dans les dossiers commerciaux, en respect avec ses valeurs et en s'appuyant sur elles, les Éleveurs de volailles du Québec feront en sorte de conserver ou d'accroître les parts de marché du Québec en misant sur le maintien de fermes familiales rentables dans un marché canadien dont les ÉVQ constitueront le premier agent de croissance.



des recettes
monétaires
à la ferme de toutes
les productions
agricoles du Québec

MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC

René GÉLINAS

Louis-Philippe ROULEAU
membre du comité exécutif

EST-DU-QUÉBEC

Jean-Paul BOUCHARD
membre du comité exécutif

Stéphane VEILLEUX

CANTONS DE L'EST

Martin LEMIEUX
2^e vice-président

Benoît FONTAINE

Guillaume CÔTÉ
membre du comité
des éleveurs de dindon





message

du président et du directeur général

Peu importe le secteur d'activité, nous vivons dans un monde de plus en plus complexe. Le secteur de la volaille n'y échappe certainement pas. Aussi faut-il non seulement être en mesure de suivre la parade mais pour une province comme le Québec, deuxième plus important producteur de poulets et de dindons au Canada, il faut être à l'avant. Nous ne pourrions trouver meilleure façon pour décrire l'esprit de nos interventions en 2014 et la motivation qui nous a habités.

Secteur du poulet

Sur les marchés, la production de poulet en 2014 a connu une croissance vigoureuse. En effet, la production domestique de poulet au Québec a progressé de 2,3 % contre 2,1 % au Canada. Du côté de la concurrence, les prix du bœuf et du porc ont fortement augmenté à la suite des contraintes auxquelles ont été confrontées ces productions. Le poulet au Québec a su profiter de ce contexte favorable en augmentant le volume de ses ventes au détail de plus de 6,3 %, devançant légèrement la performance de l'ensemble du Canada. Signe que la demande est forte, alors que les inventaires canadiens de viande de poulet ont été généralement inférieurs à la moyenne des cinq dernières années; ils ont connu une baisse particulièrement importante durant la deuxième moitié de l'année, pour ainsi terminer sous la fourchette cible établie par les Producteurs de poulet du Canada. Les prix de gros ont connu une diminution temporaire en fin d'année en raison de l'entrée tardive des importations du contingent tarifaire et des importations supplémentaires, lesquelles se sont accrues en 2014. Quoiqu'il en soit, la moyenne annuelle des prix de gros en 2014 a atteint un niveau record. Les perspectives pour 2015 demeurent positives et les conditions de marché devraient permettre de maintenir un niveau de croissance semblable sinon supérieur à celui de 2014.

Le prix payé aux éleveurs a diminué de 4,7 % en 2014. La baisse du prix des grains constitue le principal facteur ayant contribué à réduire le prix payé aux éleveurs. Au moment d'écrire ces lignes, les perspectives de prix des grains indiquaient une tendance à la baisse qui pourrait se poursuivre tout au long de 2015. Selon la direction qu'il prendra, le dollar canadien pourra accélérer ou ralentir cette tendance qui, si elle s'avère, fera diminuer un peu plus le prix aux éleveurs au cours de l'année à venir.

Sur la scène nationale, le dossier de la croissance différenciée, qui a fait couler beaucoup d'encre, a franchi une étape importante en 2014. Les ÉVQ et les neuf autres offices provinciaux ont signé une entente en novembre qui établit les règles pour la répartition de la croissance de la production entre les provinces. Cette entente est basée sur une formule reflétant les avantages comparatifs de chacune des provinces, conformément à ce que demandait le Conseil des produits agricoles du Canada. Elle établit ainsi un équilibre entre

l'historique de production d'une province et son niveau de compétitivité par rapport à une autre. Sujet à des conditions, un transfert arbitraire de volume vers l'Ontario, auquel contribuent toutes les provinces à l'exception de l'Alberta, vient se greffer à cette formule.

Il faut être fier du leadership et de la persévérance qui ont caractérisé le rôle joué par les ÉVQ lors des nombreuses négociations qui se sont échelonnées sur plusieurs années dans ce dossier. À ce sujet, nous voulons remercier la présente administration des ÉVQ ainsi que les précédentes pour leur inlassable travail. Bien que cette formule soit en application depuis la période A127, il reste maintenant à l'intégrer à l'entente opérationnelle, qui devra être ratifiée par les régies provinciales.

Aucun développement n'a encore été annoncé dans les dossiers des importations frauduleuses de poule de réforme et du *Programme de reports des droits de douanes* qui minent le marché canadien du poulet depuis quelques années. Lorsqu'elle se produira, l'élimination de ces échappatoires pourrait générer un accroissement significatif de la production puisqu'on évalue présentement à plus de 10 % du marché canadien le volume qu'elles représentent.

À la suite de la décision rendue en avril dernier par la Régie dans le dossier du *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*, nous sommes heureux de rapporter que d'énormes progrès ont été réalisés en 2014. Au moment d'écrire ces lignes, nous avons déposé à la Régie un projet de modifications réglementaires dont le but est de répondre à ses indications, tout en permettant aux ÉVQ d'atteindre leurs objectifs. Ce projet de règlement encadre plus étroitement les locations de quota et comprend plusieurs innovations, notamment à l'égard des nouveaux éleveurs. Les transferts de quotas de poulet pourront ainsi reprendre quand les nouvelles dispositions de ce projet auront reçu l'approbation de la Régie.

La gestion du bien-être animal exige une approche de filière. Nul ne peut travailler en silo dans un dossier d'une telle sensibilité et c'est pourquoi nous nous sommes placés au cœur des actions menées par le comité bien-être animal de la filière avicole formé de représentants des couvoiriers, des meuniers, des éleveurs, des transporteurs, des attrapeurs et des transformateurs. Le comité travaille à l'élaboration de recommandations qui veilleront au bien-être des poulets et des dindons. Ses objectifs spécifiques sont d'identifier des points critiques en matière de bien-être animal et de produire du matériel de sensibilisation et de prévention à l'intention des membres de la filière.

D'autre part, les certifications PASAF (*Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme*) et PSA (*Programme de soins aux animaux*) des fermes du Québec sont maintenant complétées. Les éleveurs de poulet du Québec se conforment quotidiennement aux exigences de ces programmes qui assurent l'atteinte des plus hauts standards de qualité.

L'année 2014 a aussi été marquée par le retour en force du Poulet du Québec à la télévision et dans plusieurs autres médias. Les éleveurs et le grand public ont fort bien accueilli la campagne *De notre famille à la vôtre* qui sert à mieux nous faire connaître des consommateurs. Les citoyens étant de plus en plus détachés du monde agricole et de notre réalité, nous avons l'obligation de bien les informer à ce sujet. Dans la hiérarchie des efforts de commercialisation du poulet faits par les transformateurs, les restaurateurs et les détaillants, notre rôle consiste ainsi à créer un climat favorable au développement des marchés du poulet. Nos partenaires commerciaux comptent sur nous pour faire ce travail alors qu'ils se consacrent à faire connaître leurs marques. En montrant ce qu'est une ferme type de production de poulet au Québec, en humanisant et en mettant un visage sur ces gens qui travaillent chaque jour à produire le meilleur poulet qui soit, notre campagne contribue aussi, à sa manière, à défendre la gestion de l'offre.

Dans la foulée des études pour la production à grande échelle de poulets élevés sans antibiotiques qui furent complétés en 2013, une nouvelle méthode de démarrage, le *poussin Podium*, a été mise en place en 2014. Celle-ci vise à stimuler la vitalité des poussins et à favoriser leur croissance. D'autre part, la filière avicole a mis fin en mai 2014 à l'utilisation préventive des antibiotiques utilisés en médecine humaine de catégorie 1 dans l'élevage du poulet et du dindon, autant au couvoir qu'à la ferme. Cette initiative démontre qu'il est possible de faire des avancées dans le domaine de l'utilisation responsable des antibiotiques. C'est un pas dans la bonne direction qui nous donne une longueur d'avance sur les États-Unis dans l'élimination progressive des antibiotiques. D'autres innovations sont à prévoir à moyen et à long terme dans ce dossier. À cet égard, les ÉVQ ont donné le feu vert à un projet de recherche sur le contrôle de l'entérite nécrotique qui sera réalisé en 2015, en partenariat avec les universités de Guelph et de Montréal.

Secteur du dindon

Le secteur du dindon a connu une autre bonne année au Québec en 2014. La production totale québécoise a augmenté de 1,5 % alors qu'elle diminuait de 0,9 % dans l'ensemble du Canada. La part de marché sur l'allocation commerciale détenue par le Québec pour la période 2014-2015 a ainsi augmenté pour une quatrième année consécutive. Elle se situe maintenant à 22,4 % du marché canadien. Cette part devrait continuer à progresser en 2015-2016, à la suite du partage des allocations de dindon de surtransformation entre les provinces de l'Est.

Dans le marché, la flambée du cours des animaux de boucherie a engendré une hausse importante des prix de détail du porc et du bœuf. Tout comme le poulet, le dindon a su profiter de cette conjoncture favorable. Les ventes au détail de découpes fraîches de dindon, l'objet premier de nos efforts de commercialisation, ont fortement progressé en 2014. Par ailleurs, nos efforts de marketing ont permis d'amorcer un virage en 2014 qui devrait nous mener encore plus loin au cours des prochaines années. Notre stratégie consiste en effet à rapprocher le produit des gens partout où cela est possible : en magasins, lors d'événements sportifs majeurs ou de grands rassemblements et par le recours au concept de cuisine de rue dans des véhicules adaptés à cette fin.

Le secteur du dindon s'est lui aussi doté de programmes de certification liés à la gestion de la salubrité à la ferme (PSAF) et du bien-être animal (PST). Ici encore, les éleveurs de dindon du Québec se conforment quotidiennement aux exigences de ces programmes qui assurent l'atteinte des plus hauts standards de qualité.

Enfin, deux enchères de quota de production de dindon se sont tenues avec succès en 2014, la première en mars, la seconde en novembre. Ce système ainsi que le règlement qui l'a mis au jour ont démontré leur efficacité. En 2015 par ailleurs, les ÉVQ évalueront la possibilité de bonifier certains aspects du *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon*.

Négociations commerciales

Les négociations entre les pays membres du Partenariat transpacifique, dont le Canada fait partie, se sont poursuivies en 2014. Elles pourraient s'accélérer en 2015, augmentant ainsi les pressions exercées sur le gouvernement fédéral par les autres pays membres. Les cinq productions sous gestion de l'offre du Québec, appelées GOS, suivent de très près ce dossier.

Les mérites de la gestion de l'offre pour l'ensemble de la société canadienne ont, depuis longtemps, été démontrés. Elle favorise le développement économique régional, permet la production d'un produit de très grande qualité à prix abordable et ne coûte absolument rien à l'État, contrairement à la plupart de nos partenaires commerciaux où l'agriculture est fortement subventionnée. C'est pourquoi le Canada, qui par ailleurs est déjà, sur une base *per capita*, le premier importateur mondial de denrées agricoles, est en droit de demeurer inflexible dans sa volonté de préserver la gestion de l'offre.

Dossiers généraux

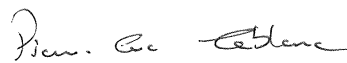
Les ÉVQ ont implanté un nouveau système informatique, baptisé *Voltige*, à la fin de 2013. En 2014, celui-ci a confirmé toute son efficacité ainsi que les gains de productivité qui en étaient attendus. Nous initierons la mise en place de la deuxième phase du système informatique *Voltige* lorsque la gestion du *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet* y aura été intégrée. Une fois cette deuxième phase complétée, les éleveurs et leurs mandataires auront, entre autres, la possibilité de consulter et de compléter leurs dossiers directement en ligne.

Enfin, compte tenu de l'abondance toujours grandissante des dossiers traités par les ÉVQ, une réorganisation du personnel cadre est en cours d'évaluation et mènera en 2015 à la création d'un poste de directeur administratif, dont les fonctions sont depuis longtemps exécutées par le directeur général adjoint, ce dernier cumulant aussi les fonctions reliées aux règlements et conventions. L'administration des conventions, des règlements et de ce qui en découle sera ainsi dissociée des tâches administratives. Cette réorganisation pourrait aussi mener à la création d'un autre poste en appui à la direction générale.

Remerciements

Le temps passe et, inexorablement, des administrateurs nous quittent, souvent après des années de contribution à l'organisation. Nous les remercions de tout cœur pour leur dévouement, leur passion et leur ténacité. Occuper un poste électif au sein d'une fédération comme la nôtre est certes une tâche très exigeante et ces gens méritent tout notre respect.

Nous tenons aussi à souligner le travail de l'ensemble des administrateurs des ÉVQ et du comité des éleveurs de dindon. D'autre part, la bonne gestion de l'ensemble des dossiers ne saurait être la même sans le soutien, l'engagement et le professionnalisme du personnel des ÉVQ. Enfin, nous saluons l'ensemble des éleveurs qui composent notre grande et belle famille et pour lesquels nous sommes heureux de travailler.



Pierre-Luc LEBLANC
président



Pierre FRÉCHETTE
directeur général



rapport

du comité des éleveurs de dindon

Pierre-Luc LEBLANC
président

Laurent MERCIER JR
vice-président et délégué du Québec aux ÉDC
Outaouais-Laurentides et Lanaudière (secteur A)

Guy JUTRAS
Mauricie et Centre-
du-Québec (secteur B)

Calvin MCBAIN
Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean,
Beauce et Côte-du-Sud (secteur C)

Guillaume CÔTÉ
Saint-Jean-Valleyfield,
Montérégie-Est et Estrie
(secteur D)

Sylvain CHOQUETTE
Saint-Jean-Valleyfield,
Montérégie-Est et Estrie
(secteur D) - janv. à mai

Alain LANOIE
Saint-Jean-Valleyfield,
Montérégie-Est et Estrie
(secteur D) - mai à déc.

André BEAUDET
Secteur dindon
de reproduction



Le comité des éleveurs de dindon des ÉVQ voit au bon cheminement des divers dossiers touchant directement et indirectement la mise en marché du dindon au Québec et au Canada. Ainsi, les membres du comité traitent de questions relatives à l'allocation, au commerce international, à la salubrité, à l'environnement, à la commercialisation et à l'exportation. Le comité des éleveurs de dindon s'est réuni 12 fois en 2014.

En 2014, la production québécoise de dindon a augmenté de 1,5% comparativement à 2013. Fait intéressant, alors que les livraisons des oiseaux de 10,8 kg et moins ont baissé de 1%, celles d'oiseaux de plus de 10,8 kg ont progressé de 4,9%, témoignant ainsi du dynamisme du secteur de la surtransformation, pour lequel il faut recourir à des oiseaux lourds.

En épicerie, les ventes de découpes fraîches en 2014 ont presque doublé par rapport à 2013. Nous constatons aussi une amélioration continue du niveau de distribution ainsi qu'une volonté grandissante des bannières à promouvoir le dindon en circulaire. À cet égard, le nombre d'annonces circulaires augmente annuellement et, pour la première fois, la poitrine de dindon s'est retrouvée en couverture de circulaires à trois occasions pendant l'année.

En ce qui concerne l'accès au quota, nous avons tenu deux séances de vente centralisée en 2014, l'une en mars, la seconde en novembre. Le modèle retenu est un système de vente par enchère avec un plafond à la valeur du quota transigé. Le règlement prévoit actuellement quatre enchères séparées à chaque séance de vente, soit une pour le quota de dindon léger et une autre pour le quota de dindon lourd, et ce, pour chacune des zones 2 et 3.

Lors de la première séance, tenue le 28 mars 2014 dans la zone 2, 200 m² de dindon léger et 1 900 m² de dindon lourd ont été transigés. Lors de la séance du 14 novembre tenue dans la même zone, 524 m² de dindon léger et 3 000 m² de dindon lourd ont été transigés. Faute de vendeurs, aucune séance de vente n'a été tenue dans la zone 3 en 2014.

À compter de 2015, le règlement sera modifié afin de ne tenir qu'une seule séance de vente annuelle. Une demande a été déposée à cet effet pour approbation auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Dans ce qu'il est convenu d'appeler la région de l'Est, le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont réparti les allocations de surtransformation selon l'accord de principe convenu le 27 novembre 2013. Prenant effet à la période réglementaire 2014-2015, cet accord permet le partage suivant entre le Québec et l'Ontario : la province qui fait une demande supplémentaire de dindon dédié à la surtransformation reçoit 87,5% de cette demande. L'autre province en reçoit 12,5%. Il est aussi convenu que le Québec versera 9% des volumes totaux qu'il aura ainsi obtenus au Nouveau-Brunswick. En contrepartie, le Nouveau-Brunswick contribuera au fonds de promotion du dindon des ÉVQ à hauteur de 1,76\$ par 100 kilogrammes vifs de dindon surtransformé produit au Nouveau-Brunswick.

Pour l'année 2015-2016, les transformateurs du Québec ont demandé une augmentation d'un peu plus de deux millions de kilogrammes en dindon de surtransformation. La répartition des kilogrammes demandés s'est faite selon l'accord de principe décrit précédemment. Elle représente une hausse de l'allocation de dindon de surtransformation du Québec de 11,1%. La mise en place des mécanismes de répartition de la croissance de dindon de surtransformation aura permis au Québec de hausser sa part de marché de trois points à 29% par rapport à l'ensemble des provinces de l'Est pour ce secteur.

Un autre dossier important piloté par le comité des éleveurs de dindon est celui de la mise sur pied d'un programme de démarrage en production de dindon. Visant à favoriser le démarrage et la pérennité de nouvelles entreprises avicoles, ce programme sera opérationnel à compter de 2015.

136

éleveurs
de dindon
au Québec

RECETTES MONÉTAIRES
AGRIQUES 80 380 000\$

PRODUCTION ANNUELLE

42 575 639 kg



Total canadien
des recettes
monétaires
agricoles dans
le secteur
du dindon

20%

ABATTOIRS
DE DINDONS
SOUS
CONTRÔLE
FÉDÉRAL

5

Enfin, 97 % des fermes de dindons du Québec sont maintenant certifiées pour le *Programme de salubrité des aliments à la ferme* (PSAF) et le *Programme de soin des troupeaux* (PST). Le bien-être animal est un aspect de la production auquel les ÉVQ accordent une grande importance.

Les éleveurs de dindon du Québec se sont encore une fois distingués par leur solidarité en épousant pour une quatrième année la cause de la lutte contre le cancer de la prostate et en participant à la campagne de financement de PROCURE. Étant aussi sensibles à la cause des enfants malades, les éleveurs de dindon ont accepté de contribuer à Leucan en soutien à la famille de Joël Leblanc, éleveur de volailles de Saint-Barnabé-Sud, dont la lutte du jeune fils contre le cancer est supportée par Leucan.

Un montant de 35 098\$ a été recueilli grâce à un cocktail-bénéfice tenu en marge de l'assemblée annuelle des éleveurs de dindon le 15 avril 2014 et à une promotion organisée lors d'un match local des Alouettes le 2 novembre 2014.



contingentement

Planification – organisation

En 2014, la refonte de la réglementation poulet a pris le pas sur plusieurs projets. Ainsi, nous avons dû reporter la phase II du logiciel *Voltige* qui doit permettre aux éleveurs d'avoir accès à leur dossier, grâce à un extranet. L'objectif est de faciliter la consultation, la mise à jour et la production des différents formulaires relatifs à la gestion des quotas. Cet extranet permettra également de mettre à la disposition des éleveurs des informations et des documents reliés au PASAF. La fédération a réservé des sommes à son budget de 2015 pour amorcer ce projet.

À la suite de la réorganisation de la structure syndicale en cinq régions, la fédération a procédé en début 2014 à la renumérotation des quotas.

Réglementations – conventions

Convention de mise en marché du poulet

La *Convention de mise en marché du poulet*, arbitrée en 2012 et entrée en vigueur à la période A113 (septembre 2012), était applicable en 2014. Elle vient à échéance le 31 décembre 2015. Cette convention inclut le *Protocole d'entente Québec-Ontario* qui prévoit que les volumes d'approvisionnement garantis (VAG) des acheteurs des deux provinces peuvent être alimentés par des éleveurs du Québec et de l'Ontario.

Depuis l'entrée en vigueur de cette *Convention*, quatre VAG d'abattoirs et sept VAG d'acheteurs reconnus ont changé de mains.

L'Association des acheteurs de volailles du Québec (AAVQ) s'est dissoute en 2014 et ses membres sont maintenant représentés par l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ) qui est maintenant la seule association d'acheteurs au Québec.

Règlement sur la production et la mise en marché du poulet

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rendu, quelques jours seulement avant notre assemblée générale annuelle d'avril 2014, une importante décision sur le projet de refonte du *Règlement poulet* que lui avait déposé la fédération en novembre 2013. Dans cette décision (# 10387), la Régie demande à la fédération de revoir certains éléments de son projet.

Après de nombreuses réunions et consultations, dont une importante réunion de tous les éleveurs en assemblée extraordinaire en novembre à Drummondville, la fédération est sur le point, au moment d'écrire ces lignes, de déposer un nouveau projet de modifications réglementaires. D'ici à ce que ces dispositions entrent en vigueur, le conseil d'administration maintient la suspension des transferts de quotas de poulet mis en place en janvier 2010.

Afin de répondre à une demande de la Régie, exprimée dans la décision # 10387, la fédération a demandé à tous les titulaires de quota de poulet, formés en entreprise, de lui remettre, comme le prévoit l'actuelle réglementation, la liste de leurs actionnaires et administrateurs.

Au cours de l'année, la fédération a retenu les services d'experts-conseils, tant du domaine légal que comptable, pour l'assister dans l'élaboration des dispositions réglementaires. Ces derniers experts développeront également des programmes de vérification permettant de guider le personnel dans ses tâches d'assurer le respect de la réglementation.

Au cours de l'année 2014, la fédération a accordé 12 autorisations d'élevage à des institutions d'enseignement pour des fins d'études ou de recherche pour une production totale autorisée de 6 700 oiseaux.

Aucune audience à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec n'a nécessité la présence de la fédération en 2014.

Étant donné le moratoire en vigueur sur les transferts de quota, les transactions de quota enregistrées en 2014 sont essentiellement entre membres d'une même famille.

Convention de mise en marché du dindon

Aucune modification n'a été apportée à la *Convention* en 2014.

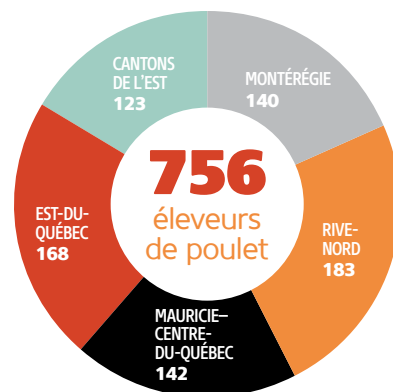
Règlement sur la production et la mise en marché du dindon

Le nouveau règlement, adopté par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, en décembre 2012, a maintenant deux ans. Depuis son entrée en vigueur, deux encans ont été tenus et de bonnes quantités de quotas ont été transigées. Une ferme complète a aussi changé de mains. Quoique ce règlement ait fait la démonstration de sa pertinence et de son efficacité, il est maintenant contesté par les intervenants de la filière avicole. Des séances publiques devraient se tenir au printemps 2015.

Le comité des éleveurs de dindon a autorisé, lors du calcul du pourcentage d'utilisation de l'année 2014-2015, la conversion de 5 668 m² de quota de dindon léger en quota de dindon lourd afin de maintenir l'équilibre du ratio kilogramme au mètre carré des deux productions. Il s'agit d'une conversion temporaire et les éleveurs qui ont demandé cette conversion verront leur quota reconverti automatiquement en quota de dindon léger pour l'exercice 2015-2016.

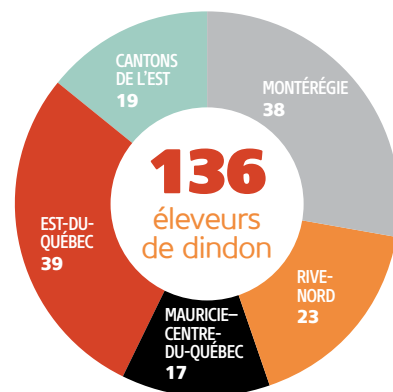
TITULAIRES ÉLEVEURS, QUOTAS DÉTENUS ET TRANSFERTS DE QUOTA - POULET

RÉGION	NOMBRE DE TITULAIRES		QUANTITÉ DE QUOTAS DÉTENUS		TRANSFERTS EN 2014			
	2014	2013	2014 m ²	2013 m ²	NBRE	ACHATS m ²	NBRE	VENTES m ²
01 Montérégie	140	141	369 194	376 066	0	0	0	0
02 Rive-Nord	183	183	636 394	635 994	2	2 433	2	2 433
03 Mauricie-Centre-du-Québec	142	142	461 491	468 308	1	2 350	1	2 350
04 Est-du-Québec	168	168	526 668	526 468	2	8 073	2	8 073
05 Cantons de l'Est	123	124	358 404	343 715	4	11 667	4	11 667
TOTAL	756	758	2 352 151	2 350 551	9	24 523	9	24 523



TITULAIRES ÉLEVEURS, QUOTAS DÉTENUS ET TRANSFERTS DE QUOTA - DINDON

RÉGION	NOMBRE DE TITULAIRES		QUANTITÉ DE QUOTAS DÉTENUS		TRANSFERTS EN 2014			
	2014	2013	2014 m ²	2013 m ²	NBRE	ACHATS m ²	NBRE	VENTES m ²
01 Montérégie	38	37	234 958	225 480	0	0	0	0
02 Rive-Nord	23	23	94 829	94 829	0	0	0	0
03 Mauricie-Centre-du-Québec	17	17	61 746	61 746	0	0	0	0
04 Est-du-Québec	39	39	134 808	134 808	7	3 100	5	3 100
05 Cantons de l'Est	19	20	96 741	106 219	0	0	0	0
Encan					3	2 100	5	2 100
TOTAL	136	136	623 082	623 082	10	5 200	10	5 200



Nombre de titulaires de quota, éleveurs au 31 décembre 2014

Poulet et dindon

Au 31 décembre 2014, la répartition des 817 éleveurs, titulaires de quota se lit comme suit :

- 756 titulaires de quota de poulet;
- 136 titulaires de quota de dindon (61 éleveurs de dindon seulement);
- 75 titulaires de quota produisent à la fois du poulet et du dindon.

Relève avicole (production poulet)

Pour les besoins du *Programme d'aide à la relève avicole*, les Éleveurs de volailles du Québec ont émis 1 600 m² de quota de poulet en 2014.

Parmi les neuf candidatures qui ont été reçues, huit d'entre elles ont été jugées admissibles. Les huit candidats ont eu droit à un prêt de quota de 200 m² chacun.

Vérifications, inspections et enquêtes

Le travail d'inspection, de vérification et d'enquête est un rouage important de l'ensemble du système de gestion de la production au Québec. Les ressources affectées à ces fonctions ont continué d'arpenter le territoire afin d'assurer le respect de la réglementation.

À la fin avril 2014, un joueur de la première heure, M. Léo Roy, nous a quittés pour une retraite bien méritée après 41 ans de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite.

Au cours de l'année 2014, 434 éleveurs sans quota ont été visités. De ce nombre, 57 éleveurs nécessiteront un suivi, 9 ont reçu un avertissement, 5 ont été pénalisés et référés à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour l'obtention d'une ordonnance leur interdisant de produire au-delà des quantités permises.

Conformément à la sentence arbitrale tenant lieu de *Convention de mise en marché du poulet*, les activités de vérification auprès des acheteurs et des abattoirs ont été réalisées par une firme externe de vérificateurs. Le comité de vérification est composé de représentants de la fédération et de l'Association des abattoirs avicoles du Québec. La firme de comptables agréés, Raymond Chabot Grant Thornton, est chargée d'effectuer la vérification des abattoirs et acheteurs. Les honoraires de vérification sont, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle *Convention de mise en marché*, assumés à parts égales par la fédération d'une part et par l'Association des abattoirs d'autre part.

Notre objectif est d'encadrer la production de façon à maintenir l'équilibre de la mise en marché québécoise tout en freinant l'expansion d'activités illégales susceptibles de rompre cet équilibre.

En s'assurant que les règlements et les conventions sont respectés, les Éleveurs de volailles du Québec voient ainsi à la bonne marche du *Plan conjoint* et protègent les intérêts de l'ensemble des éleveurs.



AUGMENTATION
DE LA
PRODUCTION
TOTALE DE
POULET
QUÉBEC 2013-2014

1,8%

AUGMENTATION
DE LA
PRODUCTION
TOTALE DE
DINDON
QUÉBEC 2013-2014

1,5%

affaires économiques et programmes

Le Service des affaires économiques et des programmes fait le suivi des marchés de la volaille. De plus, il s'occupe des dossiers relatifs à l'environnement, à la recherche et au transfert ainsi qu'à divers programmes qui régissent la mise en marché du poulet et du dindon au Québec. À l'aide d'indicateurs économiques, nous avons dressé un bilan de l'évolution des marchés du poulet et du dindon en 2014.

Poulet

- La production totale de poulet a augmenté de 1,8 % en 2014, comparativement à 2013 au Québec; au Canada, on note une augmentation de 2,3 % entre les deux années. Au cours de la même période, la production domestique a augmenté de 2,3 % au Québec et de 2,1 % au Canada, alors que la production pour l'expansion des marchés a diminué de 3,0 % au Québec et augmenté de 6,2 % au Canada.
- La production globale cumulative des périodes A121 à A127 a atteint une performance de 100,8 % comparativement à l'allocation.
- La plus haute performance a eu lieu en A127 avec 102,2 % et la plus basse en A124 avec 98,9 %.
- Sur une base mensuelle, les inventaires canadiens de poulet ont été généralement inférieurs à la moyenne 2009-2013. L'année 2014 s'est terminée avec des inventaires de poulet significativement faibles au cours des troisième et quatrième trimestres, se situant bien au-dessous de la fourchette cible des Producteurs de poulet du Canada.
- En 2014, le prix annuel moyen payé aux éleveurs de poulet a été inférieur à celui qu'ils avaient reçu en 2013 pour la catégorie de référence.

Allocation et production de poulet au Québec, 2014

Au cours des 56 semaines comprises entre les périodes A121 et A127, le Québec a produit pour le marché domestique 297,2 millions de kilogrammes de poulet éviscéré, soit un peu plus que l'allocation domestique de 294,5 millions de kilogrammes (performance de 100,9 %).

Pendant les mêmes périodes, 18,6 millions de kilogrammes de poulet ont été produits au Québec pour le *Programme d'expansion de marché*, ce qui correspond à 5,9 % de la production totale de la province.

Sur une base d'année civile (1^{er} janv.-31 déc. 2014), le Québec a réalisé une production totale de quelque 295,6 millions de kilogrammes de poulet. Cette production est supérieure de 1,8 % à la production réalisée en 2013.

Dindon

La production totale de dindon a augmenté de 1,5 % en 2014 par rapport à l'année dernière au Québec alors qu'elle a diminué de 0,9 % pour l'ensemble canadien.

Au 31 décembre 2014, les inventaires canadiens étaient 1,4 million de kilogrammes au-dessus de la moyenne des cinq dernières années à la même date et des inventaires de l'année précédente. Au 1^{er} janvier 2015, les inventaires de dindon entre 5 et 9 kg sont en progression de 71 % par rapport à la moyenne 2010-2014, alors qu'ils sont en baisse dans les autres catégories.

PERFORMANCES DE PRODUCTION (MILLIONS DE KILOGRAMMES, POULET ÉVISCÉRÉ)

PÉRIODE	PRODUCTION			ALLOCATION DOMESTIQUE	PERFORMANCE	
	DOMESTIQUE	EXPORTATION	TOTALE			
A121	40,53	2,91	43,45	39,98	101,4 %	
A122	41,96	2,94	44,90	41,84	100,3 %	
A123	43,35	2,86	46,20	42,91	101,0 %	
A124	43,26	2,25	45,51	42,58	101,6 %	
A125	42,31	2,24	44,55	42,73	99,0 %	
A126	42,79	2,75	45,54	42,43	100,9 %	
A127	43,03	2,62	45,64	42,05	102,3 %	
TOTAL	297,23	18,56	315,79	294,51	100,9 %	

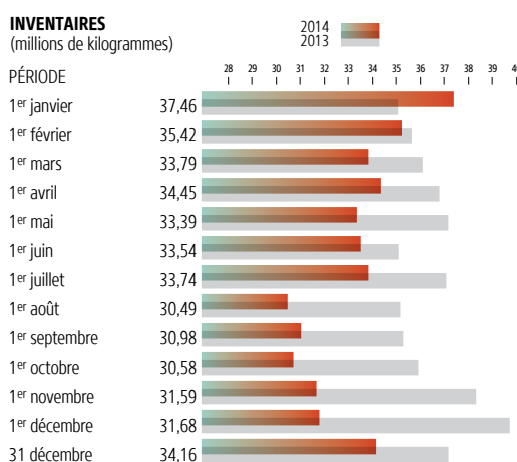
affaires économiques et programmes

Inventaires de poulet au Canada, 2013-2014

Les inventaires de poulet durant l'année 2014 ont été en général inférieurs à l'année précédente et au niveau observé en moyenne entre 2009-2013. Une baisse importante a été enregistrée au cours des troisième et quatrième trimestres, situant les inventaires nettement en deçà de la fourchette cible des Producteurs de poulet du Canada.

Au début de l'année 2014, les inventaires se situaient à 37,5 millions de kilogrammes, alors que la moyenne des cinq dernières années à la même date se situait à 35,6 millions de kilogrammes.

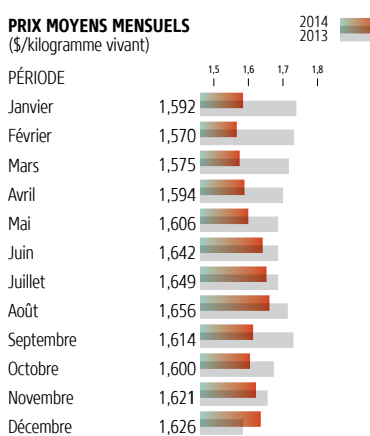
Au 31 décembre 2014, les inventaires de poulet du Canada représentaient 34,16 millions de kilogrammes, soit 3,3 millions de moins que l'année précédente et 1 million de moins que la moyenne 2009-2013.



Moyenne mensuelle des prix payés aux éleveurs de poulet du Québec, 2013-2014

En 2014, le prix moyen obtenu par les éleveurs de poulet a été de 1,6129 \$/kg, comparativement à 1,6928 \$ l'année précédente (-4,7 %).

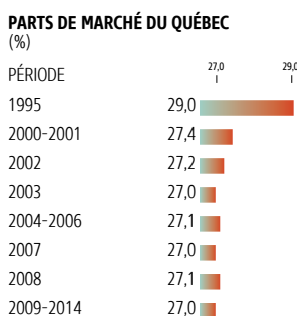
Une diminution du prix du poulet a été observée entre 2013 et 2014 en lien avec la baisse du prix sur le marché des grains et la révision du paramètre de la formule de prix du poulet associé à la conversion alimentaire.



Catégorie de référence : 2,15 à 2,45 kilogrammes

Parts de marché du Québec à l'intérieur du marché canadien du poulet, 1995-2014

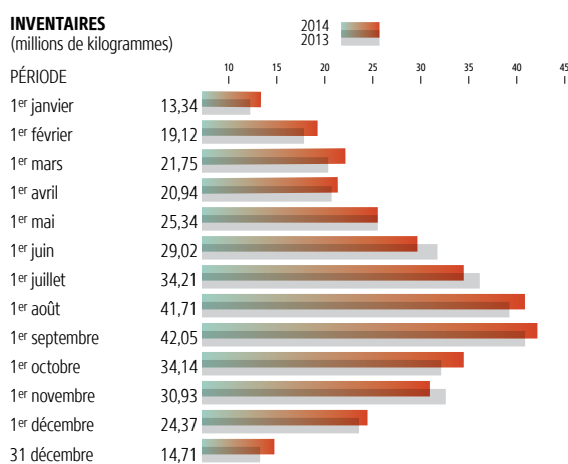
En 2014, la part de marché du Québec a représenté en moyenne 27,03 % de l'allocation domestique canadienne totale.



Inventaires de dindon au Canada, 2013-2014

Les inventaires de dindon au Canada sont passés de 13,3 millions de kilogrammes au 1^{er} janvier 2014 à 14,7 millions de kilogrammes au 31 décembre 2014.

À la fin de l'année, les inventaires canadiens s'élevaient à 14,7 millions de kilogrammes, comparativement à une moyenne de 15,1 millions de kilogrammes au cours des cinq dernières années.



Moyenne mensuelle des prix payés aux éleveurs de dindon du Québec, 2013-2014

Les prix aux éleveurs du Québec ont diminué de 0,0254\$/kg pour le dindon à griller, de 0,0005\$/kg pour la femelle lourde à griller, de 0,0239\$/kg pour la femelle lourde et de 0,0497\$/kg pour le mâle entre 2013 et 2014.

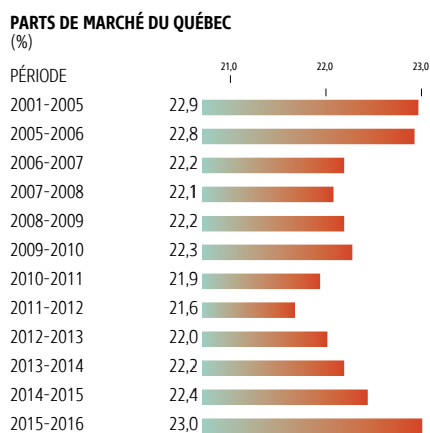
PRIX PAYÉS AUX ÉLEVEURS
(\$/kilogramme)

MOIS	À GRILLER	FEMELLE LOURDE		MÂLE
		À griller	Lourde	
2013	2,002	1,917	1,901	2,012
2014	1,977	1,917	1,877	1,962
Variation	-0,025	0,000	-0,024	-0,050

Parts de marché du Québec à l'intérieur du marché canadien du dindon, 2001-2016

La part de marché sur l'allocation commerciale détenue par le Québec s'est établie à 22,4 % de l'allocation canadienne pour la période 2014-2015.

La hausse des parts de marché du Québec observée pour 2015-2016 à 23 % est attribuable au partage des allocations de dindon de surtransformation entre les provinces de l'Est.



salubrité à la ferme

et soins aux animaux



Poulet

Certification PASAF et PSA

Au 14 janvier 2015, 97 % des fermes sont certifiées pour le PSA et 99,5 % sont certifiées pour le PASAF.

Nous encourageons les éleveurs à maintenir leur certification PSA en appliquant quotidiennement toutes les exigences de ce programme, car le bien-être des animaux prend de plus en plus d'importance aux yeux des médias, des décideurs et ultimement des consommateurs.

Sondage sur l'utilisation des antibiotiques

Nous invitons les éleveurs de poulet à participer à cette étude effectuée en continu sur 25 % des fermes lors des audits PASAF/PSA. Le dossier d'élevage déjà fourni pour l'audit par *Évaluation des dossiers* servira pour la collecte de données, ce qui ne représentera que quelques minutes additionnelles pour l'éleveur.

L'objectif de cette étude est de dresser un portrait des antimicrobiens et de leurs modes d'utilisation dans les élevages canadiens. Les premiers résultats, qui seront bientôt disponibles, permettront à la filière avicole d'élaborer des recommandations sur l'utilisation responsable des antimicrobiens afin de maintenir l'efficacité des options de traitement tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire.

Résultats de recherche – Projet de recherche Poulets sans antibiotiques



Démarrage attentionné avec le poussin Podium

Un démarrage attentionné permettrait de minimiser l'impact que pourrait avoir le retrait de l'Excenel sur la mortalité 0-10 jours. Pour ce faire, une technique de démarrage appelée le *poussin Podium* a été développée lors du projet de recherche intitulé *Tests de production à grande échelle de poulets sans antibiotiques* mené par les Docteurs Martine

Boulianne et Marie-Lou Gaucher. Le *poussin Podium* aide à mesurer le confort des poussins (remplissage des jabots, température cloacale, etc.) et peut facilement être appliqué à la ferme. Cette technique sera également validée pour les dindonneaux au courant de l'année.

Cette démarche proactive de toute l'industrie de la volaille témoigne aux consommateurs de notre engagement quant à l'utilisation responsable des antibiotiques.

Poulet et dindon

Mise à jour du Code de pratiques

Le comité d'élaboration du Code (CEC)¹ travaille actuellement à la révision des exigences du Code de pratiques dont les principales sont : la densité d'élevage, la qualité de l'air et de la litière, les méthodes d'euthanasie, les mesures de bien-être animal (ex. boiterie), les programmes lumineux, etc. Le CEC se base sur le rapport du comité scientifique du Code et sur l'application pratique des exigences à la ferme.

La mise à jour du Code est prévue pour l'année 2016, ce qui entraînera par la suite la mise à jour du manuel PSA.



Comité bien-être animal de la filière avicole

Le comité bien-être animal de la filière avicole a été mis sur pied depuis plus d'un an (décembre 2013) afin de travailler à l'élaboration de recommandations qui veilleront au bien-être des poulets et des dindons en lien avec les problématiques vécues sur le terrain. Les accomplissements de ce comité, qui est formé de représentants des ÉVQ, de l'AAQ, de l'AQINAC, des LCQ et des transporteurs et des attrapeurs, sont les suivants :

- fiche technique intitulée *Prêt pour l'embarquement... les bonnes pratiques recommandées à la ferme*;
- fiche technique *En toute saison! Recommandations pour des chargements efficaces*;
- pancarte *En cas d'urgence* à afficher dans l'entrée de chaque poulailler;
- fiche technique *Construire ou rénover un poulailler de poulets*.

Les fiches techniques ont été envoyées par courrier postal et peuvent être utilisées pour la formation continue des employés actuels et de nouveaux employés. Elles sont aussi disponibles sur notre site Internet www.volaillesduquebec.qc.ca.

Les projets en cours d'élaboration

- Formation sur l'euthanasie des dindons (mars-avril 2015)
- Matériel de formation continue sur l'euthanasie des dindons (fiche technique, vidéo, PowerPoint)
- Projet de recherche intitulé *Facteurs de risque associés au problème de mauvais emplumement chez le poulet* (analyse de cas)
- Plan de mesures d'urgence pour la filière avicole
- Protocole d'embauche et politique pour le soin des animaux sur les fermes

Le développement du matériel technique et la tenue des formations sont financés en vertu du programme *Salubrité, biosécurité, traçabilité, santé et bien-être des animaux*, conformément à l'accord Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*.

Dindon

Certification PSAF et PST

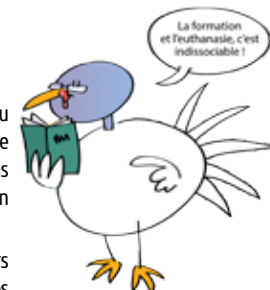
Au 14 janvier 2015, 97 % des éleveurs de dindon sont certifiés selon le PSAF et le PST.

Formations sur les méthodes recommandées d'euthanasie chez le dindon

Une formation sur l'euthanasie a été offerte gratuitement au printemps 2015 aux éleveurs de dindon, aux employés de ferme et aux représentants techniques dans les principales régions par le Dr Ghislain Hébert, vétérinaire praticien, en collaboration avec Nathalie Robin, agr., des ÉVQ.

Le but de cette formation consiste à ce que les éleveurs comprennent les notions de physiologie reliées aux phénomènes observés pendant l'euthanasie et qu'ils soient en mesure d'effectuer correctement une euthanasie selon une méthode recommandée qui respecte le bien-être de l'animal.

¹ Le CEC est formé d'éleveurs, de représentants de l'industrie avicole (incluant les PPC et les EDC), de représentants des groupes de défense des animaux et de représentants d'associations de vente au détail et de restauration.



gestion de l'offre

et négociations commerciales

Activités du GO5

Le Canada est le cinquième exportateur mondial de denrées agricoles et le sixième importateur mondial de denrées agricoles. Le Canada est aussi le 36^e pays au monde en termes de l'importance de sa population. Ce qui est particulier, c'est que si on divise les importations canadiennes par la population du Canada, cela nous place au premier rang mondial en tant qu'importateurs de denrées agricoles sur une base *per capita*.

Cette situation a permis au Canada de développer une stratégie commerciale équilibrée. Cette stratégie est en mesure de répondre aux besoins des différents secteurs agricoles canadiens, sans faire de compromis mais tout en demeurant ouverte sur le monde, qu'il s'agisse des productions sous gestion de l'offre ou des autres productions agricoles. Cela n'empêche pas les demandes de certains de nos partenaires économiques, qui pressent le Canada afin qu'il ouvre davantage ses marchés des produits sous gestion de l'offre à la concurrence internationale. C'est dans ce contexte qu'œuvre le GO5, cette coalition dévouée à la défense de la gestion de l'offre et formée des Producteurs de lait du Québec, des Éleveurs de volailles du Québec, des Producteurs d'œufs du Québec et des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec.

En 2014, le GO5 a produit et diffusé sur YouTube et les réseaux sociaux quatre clips vidéo sur la gestion de l'offre, ses bénéfices et les mythes qui la concernent :

- Ce qu'il faut savoir sur la gestion de l'offre;
- La gestion de l'offre, un incitatif à l'innovation et à l'efficacité;
- La gestion de l'offre, un modèle conforme aux valeurs de notre société;
- La gestion de l'offre, un atout pour l'établissement et la rentabilité de la relève.

Ces clips mettent en vedette des producteurs agricoles, des partenaires ainsi que des experts du monde agricole et alimentaire du Québec et sont disponibles dans les deux langues.

Le GO5 a, par ailleurs, maintenu ses représentations sur les divers paliers de gouvernement tout en répondant systématiquement aux arguments des détracteurs de la gestion de l'offre.

Mise à jour sur les négociations commerciales

L'Union européenne et le Canada se sont entendus sur un texte final de l'Accord économique et commercial global (AECG) le 5 août dernier et l'entente a été officialisée à la fin septembre. Cet accord n'aura aucun impact sur les secteurs canadiens de la volaille.

Les négociations du Partenariat transpacifique (PTP), quant à elles, semblent avancer plus rapidement depuis la conférence ministérielle qui a eu lieu du 25 au 27 octobre à Sydney en Australie. Le rythme des rencontres de haut niveau s'accélère et plusieurs éléments indiquent qu'un dénouement est possible au cours de 2015. Certains pays membres du PTP demandent au Canada d'ouvrir davantage ses marchés sous gestion de l'offre. À ce sujet, il faut savoir que les importations de poulet du Canada sont plus élevées que les importations totales de six des 11 autres pays du PTP (États-Unis, Pérou, Nouvelle-Zélande, Australie, Brunei et Malaisie). C'est pourquoi le Canada a pu négocier des accords avec 42 pays tout en préservant la gestion de l'offre et qu'il pourra continuer à le faire.

Les probabilités de conclure le PTP en 2015 sont donc bien réelles. Toutefois, si ce n'était pas le cas, une pause pourrait survenir jusqu'aux élections présidentielles américaines en novembre 2016. Au Canada, tous les partis fédéraux se sont déclarés en faveur du maintien de la gestion de l'offre. Ils seront cependant, en cette année électorale, sérieusement sollicités par les opposants au système en vigueur tant en sol canadien qu'à l'étranger. C'est dans ce contexte que les ÉVQ continuent de suivre les négociations en étroite collaboration avec leurs partenaires du GO5 et qu'ils sont en communication régulière avec les autorités québécoises et canadiennes afin que les acquis de la gestion de l'offre soient préservés lors des négociations présentes et à venir.





équipe québécoise

de contrôle des maladies avicoles

Projets complétés

Le seul projet complété au cours de la dernière année d'activités fut le projet de régime d'indemnisation. Grâce à l'assistance financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) par l'intermédiaire du *Programme canadien d'adaptation agricole* géré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), l'ÉQCMA avait amorcé au printemps 2012 une étude de faisabilité pour explorer la possibilité de mettre en place un régime d'indemnisation pour les éleveurs et autres intervenants affectés financièrement lors de cas de maladies à déclaration obligatoire (MADO) du gouvernement fédéral ou autres maladies à incidence économique faisant partie du mandat de l'ÉQCMA (laryngotrachéite infectieuse et *Mycoplasma gallisepticum*).

La réalisation du projet s'est faite principalement par le coordonnateur de l'ÉQCMA et les services d'un consultant externe sous la direction du comité exécutif et du conseil d'administration de l'ÉQCMA.

Le projet a permis, entre autres :

1. d'identifier et d'analyser les mécanismes d'indemnisation existants pour la filière avicole québécoise;
2. de collecter et d'analyser des données économiques, financières et règlementaires sur l'industrie avicole québécoise afin de quantifier la problématique;
3. de consulter les intervenants de la filière avicole québécoise sur des options définies avec objectif d'identifier l'option la mieux adaptée aux besoins de la filière.

Un premier concept de régime d'indemnisation, composé d'un fonds de garantie et d'une assurance complémentaire, a été défini lors des travaux ainsi qu'une identification préliminaire des intervenants concernés et des dépenses admissibles.

La prochaine étape de cette initiative se réalisera dans le cadre d'un nouveau projet afin de mieux définir le régime d'assurance souhaité de même que ses coûts. Une proposition détaillée a été développée et soumise pour une aide financière dans le cadre du programme *Initiatives Agri-risques* d'AAC. Pour la réalisation du projet, les statistiques recueillies dans l'étude de faisabilité seront mises à jour et bonifiées pour servir ensuite dans des activités de modélisation de propagation des maladies ciblées et dans le cadre d'une analyse actuarielle permettant de valider le montant du régime d'indemnisation souhaité.

Laryngotrachéite infectieuse (LTI) et mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum* (MG)

Entre novembre 2013 et octobre 2014, l'ÉQCMA est intervenue dans quatre éclosions de LTI et deux de MG dans des troupeaux de volailles commerciaux. Deux cas de LTI furent déclarés en novembre et décembre 2013. L'éclosion de novembre a impliqué une ferme avicole dans la région de Lanaudière et celle de décembre à Saint-Hugues en Montérégie.

Par la suite, plusieurs épisodes sont survenus dans une courte période s'étalant d'août à octobre 2014 où deux nouveaux cas de LTI ont été déclarés à Saint-Paul-d'Abbotsford en Montérégie et dans la zone Sainte-Élisabeth – Saint-Norbert dans Lanaudière. Durant la même période, il y a aussi eu deux cas de MG dans la zone géographique de Saint-Hugues – Sainte-Hélène-de-Bagot en Montérégie.

Dans tous ces cas, l'ÉQCMA a obtenu la pleine collaboration des producteurs concernés. Dans les cas de LTI, l'utilisation du vaccin recombinant au couvoir devient une pratique courante et une biosécurité rehaussée fut maintenue pour toute la durée des lots vaccinés. La situation s'est rétablie dans chaque cas et il n'y a pas eu d'infection d'autres troupeaux sauf dans les deux cas de MG où un lien épidémiologique avait été identifié dès le premier cas et où aucune action ne pouvait être prise *a posteriori* pour éviter la contamination du deuxième troupeau.

Communications et activités de diffusion

Site Internet

Accessible depuis le 14 février 2013, le site Internet de l'ÉQCMA (www.eqcma.ca) a permis à l'organisation d'accroître son rayonnement. L'organisation verra avec le temps à quel point cet outil pratique et facile d'accès sera utilisé par les producteurs et intervenants du secteur avicole québécois de même que d'autres personnes intéressées par les informations qui s'y trouvent. Entre autres, l'ÉQCMA souhaite qu'il devienne graduellement une référence pour les éleveurs de basse-cour du Québec avec le guide d'élevage spécifiquement adapté à cette clientèle qui y est présentée.

Pour la période de novembre 2013 à octobre 2014, le site a été visité par 3 146 visiteurs dont 82 % pour la première fois et 18 % étaient des visiteurs ayant consulté le site plus d'une fois. Les visiteurs ont consulté en moyenne 3 pages par session pour une durée moyenne de 2:42 minutes par session (généralement entre 5 et 10 minutes). Bien que les visiteurs soient originaires de 94 pays différents, environ 60 % des visiteurs sont du Canada, 16 % de la France, 3,5 % d'Algérie, 3 % du Brésil et 2 % de la Tunisie. En ce qui concerne les pages de contenu consultées, la majorité des visites sont sur les pages du guide d'élevage de basse-cour.



syndicats régionaux

Éleveurs de volailles de la Montérégie

(Partie Montérégie, Saint-Jean—Valleyfield)

Secrétaire : André Young - ayoung@upamonteregie.ca

3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3

Tél. : 450 774-9154 Téléc. : 450 778-3797

Syndicat des éleveurs de volailles de la Rive-Nord

(Outaouais-Laurentides, Lanaudière, Abitibi)

Secrétaire : Claude Laflamme - claflamme@upa.qc.ca

110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5

Tél. : 450 753-7486 Téléc. : 450 759-7610

Éleveurs de volailles Mauricie—Centre-du-Québec

(Mauricie, Centre-du-Québec)

Secrétaire : Marc Dessureault - marcdessureault@upa.qc.ca

1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9

Tél. : 819 293-5838 Téléc. : 819 293-6698

Éleveurs de volailles de l'Est-du-Québec

(Québec, Beauce, Côte-du-Sud, Capitale-Nationale, Côte-Nord, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie)

Secrétaire : Alain Roy - alainroy@upa.qc.ca

2550, 127^e Rue, Saint-Georges-Est (Québec) G5Y 5L1

Tél. : 418 228-5588 Téléc. : 418 228-3943

Éleveurs de volailles des Cantons de l'Est

(Montérégie-Est, Montérégie - MRC 460, 470 et 550)

Secrétaire : André Young - ayoung@upamonteregie.ca

3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3

Tél. : 450 774-9154 Téléc. : 450 778-3797



Poulet

Les conditions de marché favorables au poulet en 2014 devraient se maintenir en 2015. Le bœuf connaîtra vraisemblablement les mêmes difficultés permettant au poulet de maintenir une position concurrentielle avantageuse sur le marché. La croissance de la production enregistrée sur le poulet en 2014 devrait donc se poursuivre en 2015.

CONSOMMATION DE VIANDES 2009-2013

ANNÉE	POULET			BŒUF		PORC		DINDON		POULE		AUTRES		TOTAL
	PER CAPITA KG	PDM*		PER CAPITA KG	PDM*	PER CAPITA KG	PDM*	PER CAPITA KG	PDM*	PER CAPITA KG	PDM*	PER CAPITA KG	PDM*	
2009	31,1	34 %		28,3	31 %	23,5	26 %	4,3	5 %	2,2	2 %	2,2	5 %	91,6
2010	31,1	35 %		27,9	31 %	21,9	25 %	4,1	5 %	2,5	3 %	2,2	5 %	89,7
2011	30,4	35 %		27,2	31 %	21,2	24 %	4,1	5 %	2,6	3 %	2,1	5 %	87,6
2012	30,2	34 %		27,5	31 %	22,1	25 %	4,1	5 %	3,3	4 %	2,1	6 %	89,3
2013	30,1	34 %		27,1	31 %	21,2	24 %	4,1	5 %	3,3	4 %	1,9	6 %	87,7

* part de marché

Source : Livret des données sur le poulet 2014 (PPC)

Campagne publicitaire pour le Poulet du Québec: *De notre famille à la vôtre*

L'année 2014 a été marquée par le retour en force du Poulet du Québec à la télévision et dans plusieurs autres médias. La campagne *De notre famille à la vôtre* a été fort bien reçue des éleveurs et du grand public. Elle a contribué et continuera de contribuer en 2015 à mieux faire connaître le métier d'éleveurs et à rappeler toute la fierté des gens qui le pratiquent. Cette campagne permet d'entretenir ce lien de confiance et de sympathie si important qui existe entre les consommateurs et nous.

Le message télé qui mettait en scène une famille d'éleveurs d'ici a été diffusé en deux temps : hiver et automne 2014.

Il a pu être vu sur les réseaux TVA et SRC, dans des émissions à forte cote d'écoute dont *Unité 9*, *Vol 920*, *Le Banquier*, *Fort Boyard*, *Yamaska*, *Un sur 2*, *L'été indien*, *Sur invitation seulement*, *Nouvelle adresse*, *Mémoires vives*, *Complexe G*, *O' et Tout le monde en parle*. Les réseaux spécialisés suivants, *Canal Vie*, *Séries+*, *RDS*, *TQ*, *Canal D*, *Casa*, *Prise 2*, *Évasion* et *Zeste*, ont aussi diffusé le message. La Web télé a aussi joué un rôle important dans cette campagne.



Du côté magazine, le tout s'est déroulé pendant l'été. La campagne a permis de rejoindre principalement les femmes, mères de famille très souvent responsables des achats en épicerie. Des annonces mettant en vedette des familles d'éleveurs du Québec ont paru dans les magazines *Zeste*, *Signé M*, *Coup de Pouce*, *Ricardo*, *Véro* et *Châtelaine*. De plus, un nouveau livret *Recettes de nos familles* présentant des recettes provenant de cinq familles d'éleveurs a été inséré dans les numéros de *Coup de Pouce* et *Ricardo* au cours de l'été (400 000 exemplaires).

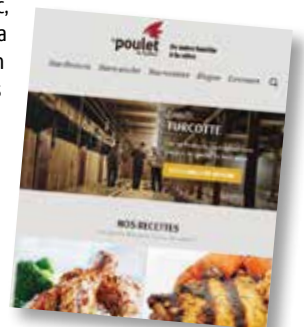
Le volet Internet a couvert trois périodes, soit mai, juillet et octobre. Les sites de *Coup de Pouce*, *Ricardo*, *Châtelaine* et *La Presse+* ont été privilégiés.

Refonte du site Poulet

Le site www.lepoulet.qc.ca s'est refait une beauté et a été mis en ligne au début mai.

Sa structure de contenu allégée permet une expérience-usager plus conviviale. Elle amène l'internaute à découvrir cinq familles d'éleveurs du Québec, plus de 700 recettes alléchantes, de l'information sur la valeur nutritive du poulet, sans oublier la section des concours, toujours extrêmement populaires auprès des consommateurs. Le site aborde aussi la question des mythes sur l'élevage qui demeurent très présents dans la communauté.

Le site a accueilli plus d'un demi-million de visiteurs uniques en 2014. Quant à l'infolettre, qui a été totalement redessinée, elle rejoint au-delà de 50 000 abonnés chaque semaine.



Facebook

Plus de 75 000 personnes sont maintenant adeptes de la page du Poulet du Québec. Le taux de partage et le niveau général d'interaction que la page engendre sont, par ailleurs, fort appréciables. La production d'un calendrier étoffé de billets quotidiens ainsi que trois activités promotionnelles ont contribué au succès obtenu.



Metro favorise le Poulet du Québec

Dans la foulée de leur politique d'achat local, les supermarchés Metro ont choisi de favoriser encore davantage le Poulet du Québec. Ainsi, la bannière a-t-elle annoncé en mai que le poulet de marque Irresistibles vendu dans les magasins Metro, Super C et Marché Richelieu serait désormais d'origine québécoise à 100 %.

Pour faciliter leur repérage, les produits arborent le logo d'Aliments du Québec à même leur emballage. Des séparateurs et des bandelettes de comptoirs dont le texte est *Ici on aime le poulet du Québec* sont aussi en place afin d'identifier la section dédiée au poulet et la provenance de la majorité du poulet générique offert en magasin.

Portes ouvertes au parc Jean-Drapeau

Les éleveurs de poulet du Québec ont collaboré pour une troisième année à la fête agricole tenue au parc Jean-Drapeau à Montréal le 7 septembre 2014. Les poussins en exposition sur place ont été, sans contredit, l'attraction principale de notre kiosque. Les visiteurs ont pu échanger avec les éleveurs présents et obtenir des réponses à toutes leurs questions. L'activité a connu un vif succès.

Commandites régionales

Parmi les commandites financées par les syndicats régionaux, on retrouve des festivals, des expositions et de nombreuses organisations de charité. L'Exposition agricole de La Matapédia, le Grand défi Pierre Lavoie, l'Expo Rive-Nord, Moisson Québec, Moissons Maskoutaines et le Centre d'action bénévole de Coaticook ne sont que quelques-unes des multiples activités financées par les syndicats partout à travers la province.



Dindon

L'objectif des efforts de marketing du Dindon du Québec est de se rapprocher des gens, de favoriser l'essai du produit et d'être reconnu comme la viande saine par excellence. En 2014, le Dindon du Québec a misé sur des promotions en magasins, l'utilisation de camions de cuisine de rue et sur une participation à des événements sportifs majeurs et à de grands rassemblements.

Promotion en épicerie

Le courtier CDL a concentré ses efforts sur la promotion des découpes fraîches chez IGA et Metro. Ils ont pris la forme d'achat d'annonces circulaires, d'espace dans des tombes (réfrigérateurs ouverts se retrouvant en milieu d'allées), de distribution de matériel promotionnel et de conduite de nombreuses dégustations.

Les résultats ont été au rendez-vous. Selon nos données, les ventes de découpes fraîches en 2014 ont presque doublé. Nous constatons aussi une amélioration du niveau de distribution ainsi qu'une volonté grandissante des bannières à promouvoir le dindon en circulaires. Le nombre d'annonces circulaires augmente annuellement et, pour la première fois, la poitrine de dindon s'est retrouvée en couverture de circulaires à trois occasions.



Les Alouettes, touché!

Le Dindon du Québec a commandité les Alouettes de Montréal en 2014. Les éléments de visibilité offerts sont le Bistro Dindon dans la zone des buts ouest, de l'affichage (terrain, écran géant), de l'animation, une tente dédiée à la vente de pilons, de la publicité radio, des

billets de faveur et un concours de recettes. Le pilon de dindon est aussi en vente à plusieurs endroits dans le stade.

Le Dindon du Québec a aussi été commanditaire du plat principal à l'occasion du banquet du Temple de la renommée, tenu à Montréal.

Les remorques du Dindon du Québec et les commandites

Le Dindon du Québec s'est doté de deux remorques pour faire goûter le dindon à travers la province de mai à octobre. Elles ont été présentes au Festival de la gibelotte, à la Fête nationale à Québec, à l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe, au Festival Western de Saint-Tite et au Grand Prix de Trois-Rivières, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le Dindon du Québec a commandité plus de 37 événements dont une quinzaine à caractère sportif. Enfin, le Dindon du Québec avait en 2014 des ententes de commandites avec les équipes de football Carabins et Vert & Or ainsi qu'avec les Capitales (baseball).



La Zeste Mobile, un franc succès

La Zeste Mobile, dont le menu était entièrement dédié au Dindon du Québec, a sillonné les routes du Québec tout l'été, participant à plus d'une cinquantaine d'événements dont la Fête du Canada (Vieux-Montréal), les Premiers vendredis du mois (Parc olympique), le Festival de Montebello et la Tournée des chefs IGA. On estime que plusieurs centaines de milliers de personnes ont été rejointes.

Dans le cadre de l'entente de partenariat, le Dindon du Québec avait aussi droit à une présence publicitaire sur toutes les plates-formes de Zeste : télévision, magazine, site Web, infolettre et Facebook.

Ce projet est un exemple de collaboration réussie. Le Dindon du Québec a profité de la notoriété et de la réputation gastronomique de Zeste qui, de son côté, a su utiliser le dindon pour offrir un menu unique, innovateur et savoureux à sa distinguée clientèle.

Retour du camion de cuisine de rue d'Alexis Le Gourmand

Le camion de cuisine de rue d'Alexis Le Gourmand est revenu en force pour une autre saison d'activités. Fort de son expérience, le camion a su adapter son menu au goût des consommateurs et demeurer hautement compétitif.

L'association du Dindon du Québec avec ce partenaire a généré de belles retombées pour la délicate protéine *Riche en protéines et faible en gras*. Le camion de rue a non seulement été de tous les grands rassemblements tenus à Montréal, d'Osheaga à Heavy Montréal en passant par les Portes ouvertes de l'UPA au parc Jean-Drapeau, il a aussi profité d'articles publiés sur lui et son excellent menu dans *Coup de Pouce*, *La Presse*, *Le Journal de Montréal* et le journal *24 Heures*. Radio-Canada et la chaîne MATV se sont aussi intéressés à ce camion de cuisine de rue.

Scores, dinde au menu pour le temps des fêtes

Du 17 novembre 2014 au 4 janvier 2015, les 42 restaurants de la chaîne Scores au Québec ont offert un savoureux pilon de dindon dans leur assiette spéciale du temps des fêtes. Les ventes ont atteint des niveaux nettement supérieurs aux attentes initiales.



Cascajares et le Dindon du Québec, une combinaison gagnante

Le surtransformateur Cascajares commercialise des produits de dindon haut de gamme sous les marques *le Chef et Moi* (détail) et *Chef Brigade* (HRI). Le Dindon du Québec supporte ces initiatives et travaille avec Cascajares au développement de nouveaux produits.

Campagne PROCURE

Pour une quatrième année, les éleveurs de dindon ont participé à la campagne de financement de PROCURE afin de promouvoir la santé masculine. L'activité principale de notre effort a été la tenue d'un cocktail-bénéfice qui a permis d'amasser 34 559 \$ qui ont été versés également à PROCURE et à Leucan. Pour plus de détails sur la campagne, veuillez consulter la section *Communications*.

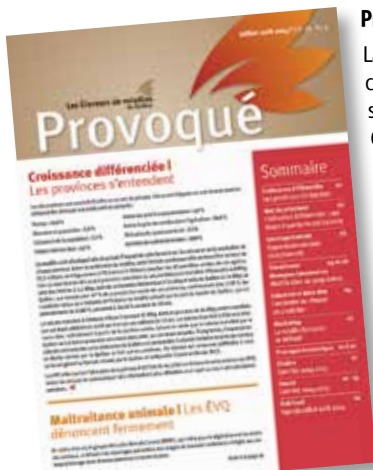
Une autre collecte de fonds pour PROCURE a été organisée lors d'un match local des Alouettes. Un dollar a été remis à PROCURE pour chaque pilon vendu lors du match. Les fans n'avaient qu'à s'offrir un savoureux pilon de dindon pour supporter la cause. Cette promotion a permis d'amasser 539 \$.

communications



Le volet Communications du Service du marketing et des communications est responsable de la communications d'entreprise qui s'adresse à la fois au grand public, aux éleveurs et à l'ensemble des intervenants de l'industrie.

Outils de communication



Provoqué

La production du bulletin d'information *Provoqué* constitue un des principaux mandats du Service sur le plan de la communication avec les éleveurs. Ce bulletin est destiné aux éleveurs, mais aussi au personnel des ÉVQ, aux organismes apparentés et aux partenaires de l'industrie afin de les tenir au fait de l'évolution des dossiers. En 2014, neuf numéros ont été publiés. Une nouvelle rubrique a fait son apparition dans le *Provoqué* cette année : *Le mot de Pollo*. Pollo est un poulet fort sympathique qui partage de temps à autre ses réflexions sages, humoristiques, sérieuses ou moqueuses sur la vie en général.

Version électronique disponible

Depuis quelques années, nous invitons les lecteurs à s'abonner à la version électronique du bulletin. Ce virage permet aux ÉVQ de réduire la quantité de papier nécessaire à l'impression du bulletin et d'informer plus rapidement ses lecteurs.

Le Petit Provoqué : Pour être informé vite et bien

Le Petit Provoqué est un bulletin électronique en complément d'information au *Provoqué*. Il est destiné à tous les titulaires de quotas de poulet et de dindon et est envoyé régulièrement aux abonnés par courrier électronique uniquement. En 2014, 17 numéros ont été envoyés à la grande majorité des titulaires de quotas.



Site Internet

Le site Internet www.volaillesduquebec.qc.ca a attiré plus de 49 000 visiteurs uniques en 2014. Le site devient de plus en plus un incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à l'élevage des poulets et des dindons. Aussi, une foire aux questions a été mise en ligne dans la section *Devenir éleveur* du site Internet des Éleveurs de volailles du Québec. Cette foire donne des réponses aux questions les plus couramment posées par les internautes intéressés par la profession.

Relations de presse

Le Service du marketing et des communications maintient une relation étroite avec les médias. Au besoin, il rédige et diffuse des outils de communication, organise des conférences de presse et prépare et accompagne les porte-parole. En 2014, les médias ont été particulièrement intéressés par l'élevage des volailles et le bien-être animal, l'utilisation des antibiotiques, la gestion de l'offre et les négociations commerciales internationales.

Réunions d'information

Une assemblée générale extraordinaire et une réunion d'information destinées aux éleveurs ont été organisées au cours de l'année.

Assemblée générale extraordinaire

Environ 300 éleveurs de poulet et de dindon se sont réunis le 25 novembre 2014 à Drummondville pour l'assemblée générale extraordinaire des Éleveurs de volailles du Québec. Dans le cadre de cette réunion fermée réservée aux titulaires de quota de poulet et de dindon seulement, les délégués ont été appelés à voter sur le projet amendé de modifications au *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet* présenté par les ÉVQ.

Réunion d'information dindon

Une réunion d'information pour les éleveurs de dindon a eu lieu le 10 décembre 2014 à Saint-Hyacinthe. Dans le cadre de cette réunion, des présentations ont porté sur les sujets suivants : les dossiers nationaux, les bonnes pratiques de chargement, des conseils sur l'élevage de dindon de plus de 18 kg, des méthodes recommandées pour l'euthanasie du dindon, les perspectives de marchés, le commerce international, la réglementation et la promotion.



Découvrez ma rubrique
Le mot de Pollo
dans le Provoqué!



Activités

Campagne PROCURE

Pour une quatrième année consécutive, les éleveurs de dindon ont fièrement appuyé la cause de la lutte contre le cancer de la prostate. Étant aussi sensibles à la cause des enfants malades, ils ont accepté en 2014 de contribuer à Leucan en soutien à la famille de Joël Leblanc, éleveur de volailles de Saint-Barnabé-Sud, dont la lutte du jeune fils contre le cancer est supportée par Leucan.

Un cocktail-bénéfice s'est tenu au Château Frontenac le 15 avril dernier dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec. Cette activité a permis de recueillir un montant de 34 559 \$ qui a été versé également entre PROCURE et Leucan. M. Jean Pagé, porte-parole de PROCURE, a animé cette soirée riche en émotions. Environ 270 personnes se sont réunies pour les deux causes. Un encaissement de nombreux beaux prix, un Défi tête rasée de Leucan relevé par Dany Leblanc (un des frères de Joël Leblanc) et une table de dons spontanés PROCURE - Leucan ont permis d'amasser les fonds.

Campagne dindon *Achetez-en un, donnez-en un* à l'Action de grâce

Depuis six ans, les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) et leurs organisations membres, comme les Éleveurs de volailles du Québec, aident des milliers de familles canadiennes au moment de l'Action de grâce et tout au long de l'année. En 2014, dans le cadre de la campagne *Achetez-en un, donnez-en un*, les ÉDC ont remis un don de 52 500 \$ qui a été réparti entre les quelque 90 banques alimentaires rurales des dix provinces et des trois territoires, ce qui représente un don de près de 8 350 \$ pour le Québec. Les éleveurs de dindon du Québec ont participé à la campagne en offrant un don supplémentaire de 180 dindons à des banques alimentaires de partout à travers la province. La population a été invitée à participer à la campagne en achetant un second dindon pour le donner à une banque alimentaire.



Journée des PPC: rencontre avec des députés fédéraux et des sénateurs

Pour une troisième année, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont organisé une journée de rencontre des parlementaires fédéraux le 27 mai dernier à Ottawa. Les 15 équipes formées par les PPC ont rencontré au total 68 députés fédéraux et sénateurs. Au Québec, les trois équipes composées des élus Pierre-Luc Leblanc, Benoît Fontaine et Louis-Philippe Rouleau et des permanents Pierre Fréchette, Christian Dauth et Martine Labonté, ont échangé avec 11 députés et deux sénateurs, soit cinq du Parti conservateur, cinq du Nouveau Parti démocratique, deux du Parti libéral et un du Bloc Québécois.

Ces rencontres ont permis aux représentants du Québec et des autres offices provinciaux de discuter de trois enjeux qui compromettent le succès continu et les contributions économiques des éleveurs canadiens de poulet et de l'industrie canadienne du poulet: les importations de volaille de réforme, le *Programme de report des droits* de l'Agence des services frontaliers du Canada et les mélanges définis de spécialités.

Organisée par les Producteurs de poulet du Canada, la journée de rencontre des parlementaires fédéraux fait partie du plan d'action sur les relations gouvernementales des PPC visant à établir des relations avec les représentants du gouvernement fédéral et à faire progresser les dossiers importants du secteur avicole canadien.

Commandites corporatives

En 2014, les ÉVQ ont commandité plusieurs événements ayant pour but de tisser des liens, de bâtir et de maintenir des relations d'affaires profitables avec les intervenants de l'industrie. Voici les événements commandités en 2014:

- Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, du 17 au 19 janvier 2014;
- Congrès annuel de la Fédération des groupes conseils agricoles du Québec, 3 et 4 avril 2014;
- Tournois de golf: Association des technologues en agroalimentaire inc., Exceldor et Moisson Québec, Fédération des producteurs d'œufs du Québec et la Fondation OLO et Desjardins Entreprises;
- Gala des Jeunes agriculteurs d'élite du Canada, 27 août 2014
- Banquet du Temple de la renommée de l'agriculture, 21 septembre 2014;
- Déjeuner DigniTerre des grands honneurs d'UPA et UPA DI, 4 décembre 2014.

personnel des ÉVQ

Au service des éleveurs de volailles

Le personnel des Éleveurs de volailles du Québec est réparti à l'intérieur de divers services.

Direction générale – Organise, planifie et contrôle toutes les activités en vue de l'atteinte des objectifs établis par le conseil d'administration.

Administration – Planifie, gère et coordonne toutes les activités reliées aux ressources administratives, financières, humaines et matérielles.

Affaires économiques et programmes – Fournit une vision macro-économique du secteur avicole dans son ensemble. Développe, analyse, interprète et vulgarise un ensemble de données économiques.

Affaires juridiques – Exerce un rôle-conseil en matière juridique, gère les dossiers juridiques et représente l'organisation devant les divers tribunaux.

Contingentement – Voit à l'application et à l'administration des règlements et des conventions sur la mise en marché de la volaille au Québec.

Marketing et communications – Est responsable de la communication liée au produit et principalement conçue pour favoriser la consommation de poulet et de dindon du Québec. Ce service est également responsable de la communication d'entreprise qui s'adresse à la fois au grand public, aux éleveurs et à l'ensemble des intervenants de l'industrie.

DIRECTION GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION

Marcel COULOMBE
directeur général adjoint et
responsable du Service
contingentement

Claire DUHAMEL
commis-secrétaire-
réceptionniste

Pierre FRÉCHETTE
directeur général



AFFAIRES JURIDIQUES

Edith BRAULT-LALANNE
conseillère aux affaires
juridiques



CONTINGEMENT

Élaine D'ADAMO
responsable de l'intégrité
des données



Chantal FORTIN
coordonnatrice



Louise GARON
responsable du secteur
dindon



Lina PETERKIN
responsable des transferts
et des bilans



Sabrina PLOURDE
responsable des guides
de mise en marché



Odile PUTOD
secrétaire





Sylvie GRENIER
secrétaire



Réjeanne HALDE
secrétaire administrative



Édith ROCHON
commis-secrétaire



Mélanie SAVARD
adjoïnte à l'administration



Thi Bich Thu TRAN
technicienne comptable



AFFAIRES
ÉCONOMIQUES ET
PROGRAMMES
Martine LABONTÉ
directrice



PROGRAMMES À LA
FERME (PASAF et PSA)
Nathalie ROBIN
agente de formation



VÉRIFICATIONS,
INSPECTIONS
ET ENQUÊTES
Jean-Louis BERTHIAUME
inspecteur



André POITEVIN
inspecteur



Léo ROY
inspecteur



MARKETING ET
COMMUNICATIONS
Monique DAIGNEAULT
agente de publicité et
promotion



Christian DAUTH
directeur



Christiane JETTÉ
adjoïnte administrative



Marylène JUTRAS
agente de
communication



rapport

du comité de vérification

Le comité de vérification a tenu une rencontre à la fin de l'année financière afin d'examiner les résultats finaux de l'exercice 2014 des Éleveurs de volailles du Québec. À cette occasion, ils ont rencontré les auditeurs indépendants mandatés par l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec. Les membres ont pu prendre connaissance des résultats et de l'état des différents fonds administrés, soit le fonds d'administration du *Plan conjoint*, le fonds de promotion du poulet, le fonds de promotion du dindon ainsi que les fonds de pénalités.

Les membres ont également examiné l'état de la situation financière et l'état de flux de trésorerie et ont discuté des différentes conventions comptables utilisées en 2014 ainsi que des notes complémentaires présentées à l'état financier. Les auditeurs indépendants ont fait le point sur les différents dossiers avec les membres du comité de vérification et ont répondu aux questions des membres du comité.

MONTÉRÉGIE

François CLOUTIER

MONTÉRÉGIE

Pierre-Luc LEBLANC

RIVE-NORD

Lise ST-GEORGES



